



# PROJET DE QUARTIER

**Roseraie**

**2020-2026**

Mai 2021

angers.fr





## Vivre nos quartiers

À Angers, la vie des quartiers est au cœur du programme que porte la municipalité depuis 2014.

Le rôle d'une collectivité dans l'animation de son territoire est primordial. Il doit s'inscrire au plus près des réalités et du quotidien des habitants.

C'est exactement l'esprit qui anime les projets de quartier lancés lors du précédent mandat et que nous allons enrichir ensemble dans les prochaines années.

Élaborés en étroite collaboration avec les Angevins, ces projets de quartier concernent les thématiques qui structurent notre vie sociale, culturelle, économique et urbaine. Ils précisent les enjeux prioritaires d'une ville au travers des aspirations de celles et ceux qui l'habitent.

Ouverts en 2020, ces nouveaux projets de quartier ont été l'occasion de rendre plus prégnante la participation des Angevins. Tous les acteurs des quartiers qui le souhaitaient ont pu s'inviter dans la réflexion, faire part de leurs remarques et de leurs attentes, proposer des initiatives...

Le résultat de cette concertation optimisée est réel : les projets de quartier sont plus lisibles et plus accessibles, ce qui doit permettre aux habitants de mieux se les approprier et de mieux les soutenir.

C'est désormais aux conseils de quartier de veiller à leur mise en œuvre, en lien étroit avec les adjoints de quartier. Des échanges et des points d'étape réguliers permettront de les améliorer si nécessaire, au gré des besoins nouveaux des Angevins et des évolutions de la société.

Ces projets de quartier sont un atout pour notre ville. Ils sont notre œuvre commune et notre ambition partagée.

**Francis GUYTEAU**

Adjoint à la Rénovation urbaine,  
à la Vie des quartiers et à la Vie associative

# Un projet de quartier, c'est quoi ?

Construit grâce à la mobilisation des habitants et de tous les acteurs du quartier œuvrant à l'amélioration de la vie quotidienne des Angevins, le projet de quartier définit des objectifs communs adaptés au territoire. Il identifie des actions concrètes et innovantes à mettre en œuvre tout au long du mandat, en prenant en compte toutes les dimensions de la vie des habitants en matière de :

## COHÉSION SOCIALE



- Éducation - Parentalité - Petite-enfance - Enfance - Jeunesse
- Sports - Loisirs - Bien-être
- Culture
- Lien social - Solidarités de proximité
- Participation citoyenne - Engagements associatifs

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI



- Développement économique
- Emploi
- Insertion professionnelle

## HABITAT & CADRE DE VIE



- Aménagement - Proximité - Accessibilité
- Mobilité - Déplacements
- Sécurité et Tranquillité - Propreté
- Environnement - Habitat



## PRIORITÉ - Attractivité du quartier : donner envie de venir et vivre à la Roseraie

### L'apaisement des tensions et la tranquillité du quartier

Sécuriser les espaces de vie en adaptant certains aménagements

- Renforcement de la présence de la police municipale dans le quartier
- Amplification des contrôles de vitesse sur le cœur de quartier
- Doublement des caméras de vidéoprotection sur le cœur de quartier

Favoriser l'écoute et la médiation avec la population sur les problèmes de tranquillité publique

- Retour d'un bureau de police nationale sur le quartier en 2021
- Maintien et développement des « Classes justice et droits » dans les écoles du quartier
- Mobilisation des habitants dans les projets d'aménagement, notamment autour des problèmes de sécurité, grâce à des balades urbaines

Faire des espaces publics des lieux de vie attractifs pour tous

- Animations pour tous sur l'espace public sur chaque période de vacances
- Prévention-sensibilisation à l'environnement et la propreté publique avec les établissements scolaires
- Réflexion sur la place des femmes et sur la mixité dans les espaces publics (exemple : réaménagement du parc des Collines)



## Une image plus positive de la Roseraie misant sur ses atouts et sa dynamique

### Valoriser, améliorer le patrimoine végétal du quartier

- *Développement et accompagnement des jardins partagés (exemple : nouveaux espaces de jardins partagés square François-Mauriac, jardins dans les écoles à ouvrir sur le quartier, en création à Jean-Jacques-Rousseau, création d'une ferme pédagogique)*
- *Promotion des espaces verts patrimoniaux du quartier (dont l'Arboretum, véritable lieu de référence du patrimoine végétal)*

### Miser sur la richesse culturelle du quartier et de la ville pour animer les espaces de vie

- *Animations culturelles sur les deux places du quartier, Jean-xxiii et Jean-Villar*
- *Proposition de sorties culturelles aux habitants pour les amener à découvrir les équipements phare de la ville*

### Améliorer l'information sur le quartier, afin de mettre en valeur et rendre plus lisible l'offre disponible

- *Valorisation des projets positifs du quartier en s'appuyant sur les espaces de communication de la Ville (réseaux sociaux, Vivre à Angers...)*
- *Élaboration de supports de communication adaptés présentant l'offre disponible sur le quartier*

## PRIORITÉ - Solidarités et forces vives : le collectif comme levier pour retisser le lien social

### L'engagement associatif et citoyen : vecteur de nouvelles solidarités

#### Soutenir les initiatives associatives et citoyennes, créatrices de lien social

- *Soutien au développement des jardins partagés, des jardins familiaux, notamment celui des Aupannes*
- *Accompagnement de nouvelles associations de proximité et des initiatives d'habitants non organisées*
- *Appui aux temps de convivialité entre voisins*

#### Créer une dynamique collective sur le secteur Beauval-Bédier-Morellerie

- *Réflexion sur les animations en direction des jeunes avec les habitants et des associations*
- *Mobilisation des habitants sur des projets d'aménagement pour le quartier (aires de jeux sur Bédier et jardins partagés Bédier et Morellerie)*
- *Mise en place d'outils de communication spécifiques pour les habitants de cet îlot*

## Encourager la participation des habitants dans la vie du quartier

- *Réflexion sur le développement d'outils participatifs pour le quartier (journal de quartier, conseil d'enfants ou de jeunes de quartier, conseil de quartier)*
- *Sensibilisation et responsabilisation sur la protection de l'environnement (exemple : action « clean walk »)*
- *Implication des habitants dans l'animation et l'embellissement du quartier*

## Une nouvelle approche de l'animation de proximité avec les habitants

### Améliorer l'offre de services en direction des jeunes (particulièrement sur les âges passerelles 8-11 ans, 15-16 ans et 18 et plus)

- *Repenser les interventions jeunesse de la maison de quartier (dont le secteur Bédier, Beauval, Morellerie)*
- *Soutien à l'inscription des enfants aux activités extrascolaires*
- *Développement des animations sportives et hors les murs*

### S'appuyer sur les équipements du quartier et les associations pour mener des actions, surtout en direction des habitants les plus isolés

- *Adaptation des animations de la piscine de quartier, afin de permettre à tous de savoir nager*
- *Poursuite du soutien aux clubs sportifs du quartier et aux associations de proximité (Oasis, KTE, Salpinte sans frontière...)*
- *Développement des activités sportives, culturelles et des sorties*

### Réaménager les espaces extérieurs pour une réappropriation des espaces publics par tous

- *Réflexion sur le réaménagement du parc des Collines pour favoriser la mixité*
- *Équipement des parcs en aires de jeux adaptées aux besoins, en concertation avec les habitants*
- *Consolidation des déplacements doux dans le quartier pour mieux relier les îlots, notamment par la sécurisation des voies vélos sur les grands axes*



ARRÊTS TRAMWAY ET BUS JEAN-VILAR



# PRIORITÉ - Au quotidien : accompagner les habitants dans leurs parcours

## Grandir à la Roseraie : de la petite enfance à l'âge adulte, une ambition pour la réussite des jeunes

### S'associer aux parents dans une démarche de coéducation et de prévention

- *Soutien aux actions d'apprentissage du français en améliorant la connaissance de l'offre*
- *Mise en place d'un accueil des nouvelles familles lors de l'entrée à l'école*
- *Ouverture d'un Pôle parentalité au Centre Jean-Vilar en 2021*

### Développer les continuités éducatives et favoriser la réussite scolaire via le renforcement des liens école/quartier

- *Mise en place de solutions adaptées pour un public collégien en situation de pré-décrochage*
- *Développement des actions menées à l'école avec une ouverture sur le quartier*

### Valoriser et accompagner les parcours de jeunes de la Roseraie et particulièrement des deux quartiers prioritaires

- *Soutien aux parcours de découverte artistique dans les établissements scolaires*
- *Mise en place d'actions de découverte des métiers et accompagnement des jeunes autour de la recherche de stage*
- *Renforcement des opérations de réciprocité permettant aux jeunes de s'impliquer dans des actions d'intérêt général*

## Une plus grande cohérence partenariale au service de l'insertion sociale et professionnelle

### Lever les freins à l'emploi

- *Construction d'un plan d'actions visant à lever les freins à l'emploi, notamment l'accueil des jeunes enfants (modes de garde) et la mobilité (savoir se déplacer dans et à l'extérieur de son quartier, accéder à d'autres modes de déplacement que la voiture)*

### Favoriser la collaboration entre les acteurs pour l'insertion des jeunes

- *État des lieux de l'offre en matière d'insertion pour les jeunes et identification de ce qui pourrait manquer*
- *Accompagnement à l'emploi saisonnier auprès des jeunes*
- *Organisation d'un ou plusieurs événements en 2022, du type forum pour l'insertion des jeunes*

## Des services de proximité plus dynamiques et plus proches des besoins réels des habitants

Relancer une dynamique commerciale de proximité autour des différentes polarités commerciales du quartier : Jean-xxiii, Jean-Vilar, Lorette, Chapeau-de-Gendarme

- *Étude sur la modernisation des places commerciales*
- *Engagement d'une politique de reconquête commerciale de la polarité Jean-xxiii*
- *Animations autour des espaces commerciaux*

Faciliter la compréhension et l'accès à l'offre des services publics de proximité

- *Réflexion sur l'emplacement et l'équilibre des services publics dans le quartier, et l'accompagnement des usagers pour favoriser l'accès aux droits*
- *Développement de l'accès au numérique en renforçant les actions de formation*

Appréhender et traiter les difficultés de mobilité de certains habitants

- *Soutien au développement du pôle Orgemont (évolution des horaires de desserte des lignes de bus et étude du prolongement de la ligne A du tramway jusqu'aux cliniques)*
- *Renforcement des dessertes des lignes de bus pour désenclaver le quartier Bédier Beauval Morellerie*
- *Aménagement des espaces pour permettre la mobilité de tous, notamment des personnes à mobilité réduite*





## La parole à l'adjoint de quartier



Un nouveau projet de quartier vient de s'écrire pour la période 2020-2026, grâce aux contributions des habitants et acteurs du quartier. Cette participation a été particulièrement riche et témoigne de l'engagement pour la Roseraie, je tiens à vous en remercier.

Cette concertation a mis en évidence les dynamiques de ce quartier, mais aussi la complexité à intervenir de la même manière sur l'ensemble du territoire, le cœur de quartier concentrant souvent l'attention.

Parmi les enjeux essentiels, au-delà de la tranquillité publique qui doit rester une priorité : la nécessité d'agir sur l'attractivité du quartier pour donner envie de venir et vivre à la Roseraie, quartier doté de nombreux atouts souvent méconnus. Nous y arriverons en recherchant l'implication de tous pour un mieux vivre ensemble, mais aussi en prenant en compte les besoins des habitants, particulièrement des plus en difficulté.

Les priorités retenues ont été définies sur la base de vos réflexions et constitueront la feuille de route de la Ville tout au long du mandat. Ce cadre de travail n'est pas figé et nous nous attacherons à le faire évoluer en fonction des besoins et réalités du territoire.

Au quotidien, pour le faire vivre et l'enrichir, je reste pleinement engagé et à votre écoute, que ce soit lors de nos échanges et rencontres comme lors de nos futures assemblées annuelles de quartier.

**Maxence HENRY**  
Votre adjoint de quartier

**22 038 habitants**

14 % de la population d'Angers

**28 % : - de 20 ans**

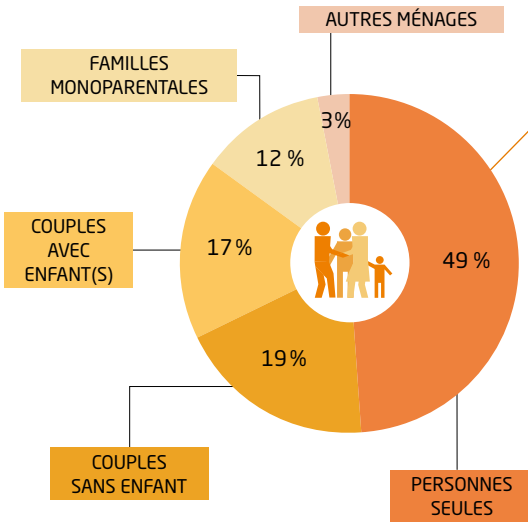
25 % à Angers

**9 % : + de 75 ans**

9 % à Angers

- 2<sup>e</sup> quartier d'Angers par le nombre d'habitants
- 1<sup>re</sup> rénovation urbaine a dédensifié le quartier
- Quartier très familial
- Vieillissement de la population

## COHÉSION SOCIALE



**10 851** MÉNAGES

29 % DE FAMILLES AVEC ENFANTS  
23 % à Angers

**1 425 €** DE REVENU  
DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL<sup>1</sup>

1 613 € à Angers

23 % DE MÉNAGES  
SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ<sup>2</sup>  
18 % à Angers

RENTRÉE 2020  
ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

**2 229** ÉLÈVES (PUBLIC<sup>3</sup>)  
+139 ÉLÈVES // RENTRÉE 2015

**393** PLACES D'ACCUEIL  
PETITE ENFANCE<sup>4</sup>

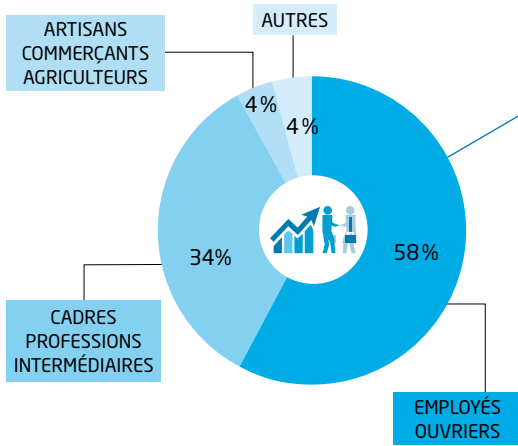
- 2 secteurs prioritaires
  - > Cœur de quartier : 8 904 habitants
  - > Beauval Bédier Morellerie : 2 286 habitants
- Forte fragilité numérique qui mobilise les acteurs
- Tissu associatif et partenariat bien implanté en cœur de quartier

Données issues du recensement de population INSEE - RP 2017

Sauf indications ci-dessous :

1. Source Insee/DG Impôts 2016 - Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation - Moyenne du quartier - Compas.
2. Source CAF 31/12/19 - Aura - Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee - Seuil de pauvreté 2019 France : 1 096 €/mois.
3. Source Direction Éducation-Enfance - 01/10/2020.
4. Source Éducation-Enfance - 01/03/2021.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI



**9 227** ACTIFS (15-64 ANS)

58 % D'EMPLOYÉS-OUVRIERS

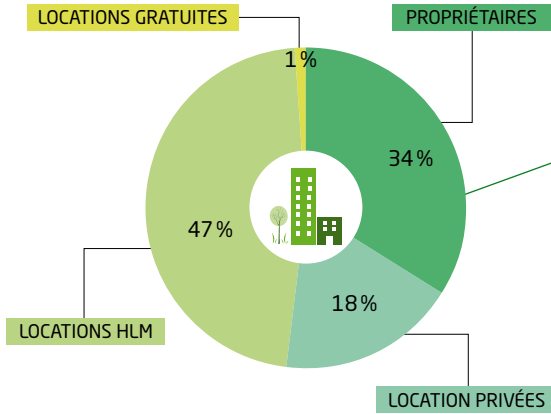
47 % à Angers

**2 286** DEMANDEURS D'EMPLOI (Catégorie A)<sup>5</sup>

58 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI AVEC NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC<sup>6</sup>

- Zones d'activités tertiaires dynamiques en développement secteur Carré d'Orgemont
- Baisse des demandeurs d'emploi entre 2016 et 2020

## HABITAT & CADRE DE VIE



**10 851** RÉSIDENCES PRINCIPALES

47 % DE LOCATAIRES PARC SOCIAL

30 % à Angers

**406** NOUVEAUX LOGEMENTS ENTRE 2012 ET 2018<sup>7</sup>

**294 625 m<sup>2</sup>** D'ESPACES VERTS PUBLICS<sup>8</sup>

- Logements collectifs concentrés en centralité et logements pavillonnaires et résidentiels en périphérie

5. Source Pôle emploi 01/01/2019 - CAT, A - demandeurs d'emploi sans aucun emploi en recherche d'emploi.

6. Source Pôle emploi 01/01/2020 - demandeurs d'emploi avec niveau inférieur au BAC - calculé par l'Aura.

7. Source Direction Aménagement Urbanisme - Permis de construire.

8. Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2019.



# PROJET DE QUARTIER

Vos  
interlocuteurs  
sur le  
quartier

**Maxence HENRY**  
Votre adjoint de quartier  
Assistante : 02 41 05 40 42

**Pierre JIMENEZ**  
Responsable du pôle territorial  
pierre.jimenez@ville.angers.fr  
02 41 66 02 61

Retrouvez l'ensemble des projets de quartier sur [angers.fr/quartiers](https://www.angers.fr/quartiers)